

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

ANTIN RÉSIDENCES (75)
59 rue de Provence
75009 Paris

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Antin Résidences (75)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 31551880300046

Code postal / Ville : 75009 Paris

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024_DT_004

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle achats marchés - Mail : celine.gibert@antin-residences.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : - Formulaire DC1 (ou Lettre de candidature) ou document similaire reprenant toutes les informations du DC 1, dûment complété par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement;
- Formulaire DC2 (ou Déclaration du candidat) indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché sur les trois dernières années d'exercice disponible, ou document similaire reprenant toutes les informations du DC 2, dûment complété par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement.

Capacités techniques et professionnelles : -Présentation de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le soumissionnaire dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

-Présentation des effectifs moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Les qualifications professionnelles : L'entreprise devra présenter au minimum les qualifications suivantes (Qualibat ou équivalent) :

- Qualibat 5111-5311, ou équivalent

- RGE

- PG (Professionnel Gaz)

- Qualification SS 4 (ou équivalent);

- Les références professionnelles : présentation d'une liste des travaux au cours des trois dernières années de même nature et de même volume que l'objet de la présente consultation, appuyée d'attestations de bonne exécution.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Mardi 06 août 2024 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **MARCHE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CHAUDIERES INDIVIDUELLES VMC GAZ DES DIRECTIONS**

TERRITORIALES NORD, EST et OUEST**Classification CPV** : 45331110**Type de marché** : Travaux**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet les travaux pour le remplacement des chaudières individuelles gaz et VMC gaz dans trois Directions Territoriales sur 5 résidences.**Lieu principal d'exécution** : Les 5 résidences sont à Saint Denis 93 ; ST OUEN L'AUMONE 95 ; PARIS 75 ; VIRY CHATILLON 91 ; GUYANCOURT78**Durée du marché (en mois)** : 12**La consultation comporte des tranches** : Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non**Marché alloti** : Oui**Section 5 : Informations sur les lots****LOT :****Lot 1 - DT NORD (93/95)**

Travaux pour le remplacement des chaudières individuelles gaz et VMC gaz résidences LES BLES et PATURONS.

Résidence LES BLES : Remplacement de 67 chaudières individuelles gaz par des 32 chaudières VMC Gaz Bas-Nox – 35 chaudières à condensation THPE et amélioration de 2 installations de VMC Gaz existantes.

Résidence PATURONS : Remplacement de 41 chaudières individuelles C12 par 41 chaudières individuelles gaz à condensation THPE C13.

Classification CPV : 45331110**Lieu d'exécution du lot** : - Résidence LES BLES à Saint Denis (93)
- Résidence PATURONS à ST OUEN L'AUMONE (95)**LOT :****Lot 2 - DT OUEST (78/91)**

Travaux pour le remplacement des chaudières individuelles gaz et VMC gaz résidences LOUIS BLERIOT et MICHELET

- Résidence LOUIS BLERIOT : Remplacement de 22 chaudières individuelles gaz VMC Gaz par des chaudières individuelles VMC Gaz Bas-NOx et amélioration de l'installation de VMC Gaz existante.

- Résidence MICHELET : Remplacement de 27 chaudières individuelles gaz VMC Gaz par des chaudières individuelles VMC Gaz Bas-NOx et amélioration des installations de VMC Gaz existantes.

Classification CPV : 45331110**Lieu d'exécution du lot** : - Résidence LOUIS BLERIOT à VIRY CHATILLON (91)
- Résidence MICHELET à GUYANCOURT (78)**LOT :****Lot 3 - DT EST (75)**

Travaux pour le remplacement des chaudières individuelles gaz et VMC gaz résidence NETTER.

Remplacement de 35 chaudières individuelles gaz par 35 chaudières individuelles gaz à condensation THPE.

Classification CPV : 45331110**Lieu d'exécution du lot** : Résidence NETTER à PARIS (75)**Section 6 : Informations complémentaires****Visite obligatoire** : Non**Autres informations complémentaires :**

Dans le cadre de la présente consultation, aucune visite n'est autorisée.

Il n'y a aucune PSE obligatoire ou facultative pour la présente consultation. Les candidats ne sont pas autorisés à proposer des variantes. Les marchés ne sont pas scindés en tranche.

-Durée du marché :

La durée du marché est de 12 mois pour tous les lots, à compter de la date de l'accusé de réception de la notification du marché au titulaire.

- Délai d'exécution :

Pour tous les lots, le calendrier proposé par le titulaire et accepté par le pouvoir adjudicateur sera contractuel et devra respecter le délai

global maximum de sept (7) mois à compter de l'ordre de service.

La durée de la période de préparation est d'un (1) mois et est incluse dans le délai global susmentionné (7 mois).

Cependant, toute proposition de délai d'exécution inférieur devra être justifiée et détaillée dans l'offre technique du candidat. Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'accepter ces délais après une évaluation approfondie de leur faisabilité et de leur adéquation avec les objectifs du projet objet du marché.

L'acceptation des délais d'exécution ainsi proposés par le candidat sera formalisée par ANTIN RESIDENCES au moyen d'un ordre de service ou d'un avenant au contrat, conformément aux modalités contractuelles établies.

Les délais ainsi approuvés deviendront contractuellement obligatoires et devront être scrupuleusement respectés par le candidat.

Date d'envoi du présent avis

08 juillet 2024